



Morcenx-la-Nouvelle, le 18/08/2025.

DECISION DU MAIRE

N° 2025.16.

**SELECTION D'UN CANDIDAT POUR UN MANDAT DE REALISATION :
REQUALIFICATION DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL ET DES ESPACES
PUBLICS DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE.**

LE MAIRE DE MORCENX-LA-NOUVELLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,
VU la délibération en date du 28 septembre 2023 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par
délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé,
VU le Code de la Commande Publique.

CONSIDERANT la nécessité de confier à un tiers (le mandataire) la réalisation de la requalification
du Pôle d'Échange Multimodal et des espaces publics du centre bourg de Morcenx (aménagement des
espaces publics de l'avenue Foch et de l'avenue Joffre),

CONSIDERANT que le présent marché est passé selon la procédure adaptée, en application des
articles L. 2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plate-forme de
dématérialisation des marchés publics le 21/05/2025.

CONSIDERANT que 2 entreprises ont répondu dans les délais : SYSTRA, SATEL

VU leur proposition,

DECIDE

Article 1 : Le marché à procédure adaptée est attribué à :

**SATEL,
24BD SAINT VINCENT DE PAUL,
40990 St PAUL LES DAX
Pour un montant maximum de 88 000€ HT soit 105 600€ TTC**

Article 2 : La présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un
délai de 2 mois, à compter de sa publication. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens »
accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera soumise aux
mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et fera l'objet d'une communication lors
de la prochaine séance.

Copies : Préfecture
Dossier Décisions - Chrono CM
Compta - Dossier CA

Le Maire,
Paul CARRERE.

Mairie de Morcenx-la-Nouvelle